

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

TOCQUEVILLE PME

PART R

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

TOCQUEVILLE PME, Part R
Code ISIN : FR0011608439

Initiateur : TOCQUEVILLE FINANCE (la « Société de Gestion » ou « TFSA »)

Site internet : www.tocquevillefinance.fr - Appeler le +33 (0) 1 56 77 33 00 pour de plus amples informations

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de TOCQUEVILLE FINANCE en ce qui concerne ce document d'informations clés.

TOCQUEVILLE FINANCE, groupe La Banque Postale, est agréée en France sous le numéro GP-91012 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF)

Date de production du document d'information clés : 01/07/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières - Fonds Commun de Placement, de droit français constitué en France. Classification : Actions de pays de la zone euro.

Durée : La durée de vie du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre unilatéralement le fonds par liquidation ou fusion. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif du FCP Tocqueville PME est double :

(i) chercher à profiter, dans le cadre d'une allocation dynamique actions déterminée par la société de gestion, du développement des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises de tailles intermédiaires (ETI), principalement de France, des autres pays de la zone euro et des autres pays d'Europe, tout en recherchant à limiter les risques de forte variation du portefeuille ; et

(ii) obtenir une note extra-financière globale du portefeuille meilleure que la note moyenne pondérée ISR de l'indice CAC Small.

Le FCP est géré activement. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à un indice. Néanmoins, afin de permettre aux porteurs de faire des comparaisons de performance a posteriori, il est possible de comparer l'évolution du fonds avec celle de l'indice CAC Small dividendes nets réinvestis. Le FCP n'étant pas indiciel, sa performance pourra s'éloigner de l'indice CAC Small.

Tocqueville PME peut intervenir sur tous les marchés européens, comprenant ceux de l'Union européenne et de l'Europe élargie (Suisse, Norvège, et pays d'Europe Centrale (à savoir, les Balkans, i.e. Croatie, Bosnie, Serbie, Monténégro, Kosovo, Macédoine, Albanie)). Le fonds privilégiera la recherche de PME et d'ETI, principalement de France, et des autres pays la zone euro, présentant des caractéristiques de valorisation attractive, sans restriction en termes de secteurs d'activité.

La gestion de ce fonds repose sur une totale indépendance par rapport à des indices de référence.

Le FCP sera investi en permanence entre 75 et 100 % de l'actif en titres de capital d'émetteurs ayant leur siège en France ou dans un autre Etat membre de la zone euro, soumis à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun ou un impôt équivalent, occupant moins de 5 000 salariés et ayant un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros.

Tocqueville PME sera concomitamment exposé en permanence et au minimum à 75 % de son actif à des actions de pays de l'Union européenne et pourra investir dans la limite maximum de 25 % de son actif dans des actions cotées de grande capitalisation.

Le fonds pourra également investir dans la limite maximum de 25 % de son actif dans des obligations, des bons du Trésor et d'autres titres de créances négociables, dans un souci de maîtrise de sa volatilité.

Le FCP se conformera également aux règles d'investissement n°1 applicables au Label Reliance. Ainsi, le FCP investira au minimum 30 % de son actif dans des actions ou obligations remboursables en actions émises par des sociétés dont le siège social est situé en France, et au minimum 10 % de son actif dans des instruments de fonds propres émis par des TPE, PME et ETI françaises. Lorsque les titres de ces TPE, PME et ETI sont admis aux négociations sur un marché ou sur un système multilatéral de négociation, la capitalisation boursière doit être inférieure à deux (2) milliards d'euros ou doit l'avoir été à la clôture d'au moins un des quatre exercices comptables précédant l'exercice pris en compte pour apprécier l'éligibilité des titres de la société émettrice. En outre, le FCP s'efforcera de participer significativement à au moins 5 opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en bourse par an, concernant des sociétés dont le siège social est situé en France.

Enfin, soit dans la poursuite de l'objectif de gestion du fonds (mais sans générer de surexposition), soit dans la perspective de couvrir son risque du fait d'une anticipation baissière des marchés boursiers, Tocqueville PME pourra recourir à l'utilisation d'instruments dérivés de sous-jacents actions.

A titre accessoire et dans un souci de diversification, le fonds pourra investir en actions ou parts d'OPCVM français et/ou européens relevant de la Directive 2009/65/CE de toutes classifications, notamment obligataires.

Le fonds pourra également recourir aux opérations de prêts de titres dans la perspective d'amélioration de la performance.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation du résultat net et des plus-values nettes réalisées.

Durée minimum de placement recommandée : Supérieure à 5 ans. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.

Conditions de souscription et de rachat : les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour à 14 heures et exécutés sur la valeur liquidative du jour calculée sur la base des cours de clôture des marchés du jour.

La valeur liquidative est calculée chaque jour.

Le FCP Tocqueville PME est éligible au PEA-PME et au PEA.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour à 14 heures et exécutés sur la valeur liquidative du jour calculée sur la base des cours de clôture des marchés du jour. La valeur liquidative est calculée chaque jour.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse notamment aux investisseurs de détail qui (i) ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, (ii) souhaitent un investissement cohérent avec l'objectif de gestion et la période de détention recommandée du produit, et (iii) sont prêts à assumer un niveau de risque moyen sur leur capital initial. Les parts ne sont pas ouvertes à la souscription aux investisseurs U.S. Persons tels que définis dans le Prospectus.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le produit : Le Prospectus, les derniers documents annuels et périodiques du produit en français, la politique de rémunération, la politique de transmission des inventaires (modalités d'obtention pour les porteurs), la politique d'engagement actionnarial et le compte rendu sur la mise en œuvre de la politique d'engagement actionnarial, ainsi que toute autre informations pratiques, notamment la dernière valeur liquidative du ou des parts du produit sont disponibles sur le site www.tocquevillefinance.fr, et gratuitement auprès de TOCQUEVILLE FINANCE, 36, QUAI HENRI IV - 75004 PARIS, France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur synthétique de risque ("ISR") part de l'hypothèse que vous conserverez les parts du produit pendant toute la période de détention recommandée qui est de 5 ans.

Risque le plus faible ← Risque le plus élevé →

L'ISR permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de TOCQUEVILLE FINANCE à vous payer en soit affectée.

Les autres risques matériellement pertinents non pris en compte dans le calcul de l'ISR du produit sont les suivants :

- Risque de liquidité
- Risque de crédit

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez-vous référer au Prospectus.

La liste détaillée des risques liés au produit figure dans le Prospectus du produit disponible sur demande auprès de TOCQUEVILLE FINANCE.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre toute ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché.

L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que les performances moyennes du produit (et de l'indice de référence le cas échéant) au cours des 10 dernières années. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>		
Tensions	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	6 731 €	1 587 €
	Rendement annuel moyen	-32,69%	-30,80%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	6 731 €	8 898 €
	Rendement annuel moyen	-32,69%	-2,31%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 951 €	13 298 €
	Rendement annuel moyen	9,51%	5,87%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	17 433 €	15 680 €
	Rendement annuel moyen	74,33%	9,41%

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre :

- 31/12/2021 et 31/03/2023 pour le scénario défavorable
- 28/02/2014 et 28/02/2019 pour le scénario intermédiaire
- 28/06/2016 et 28/06/2021 pour le scénario favorable.

QUE SE PASSE-T-IL SI TOCQUEVILLE FINANCE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires.

Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis la première année

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux (en €)	265 €	1 854 €
Incidence des coûts annuels (*)	2,65%	2,80% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,7% avant déduction des coûts et de 5,9% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit mais la personne qui vous vend le produit peut appliquer des frais de souscription de : 3,5% - Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels	Jusqu'à 0 €
Coûts de sortie	1,0% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	2,27% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	227 €
Coûts de transaction	0,35% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	35 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Commissions liées aux résultats : 0,03% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur la moyenne des 5 dernières années des commissions liées aux résultats. Une commission de surperformance est appliquée et s'élève à 20% de la surperformance nette de frais réalisée par rapport à l'indicateur de référence.	3 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : au minimum de 5 ans.

L'investisseur pourra demander le rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie du produit. Frais appliqués en cas de rachat : 1,0%

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant le produit, l'investisseur peut contacter son conseiller bancaire ou contacter :

Par courrier : TOCQUEVILLE FINANCE - DCCI, 36, QUAI HENRI IV - 75004 PARIS, France ;

Par email : serviceclient_TFSA@lbpm.com.

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.tocquevillefinance.fr/traitement-des-reclamations/.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Classification SFDR : Article 8

Le Prospectus, la dernière valeur liquidative, les documents annuels et périodiques, les informations relatives à la finance durable, les performances passées au cours des 8 années passées, ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés suivant la réception de la demande, sur simple demande du porteur, auprès de TOCQUEVILLE FINANCE (36, QUAI HENRI IV - 75004 PARIS, France). Ces documents et informations sont également disponibles sur l'adresse suivante : <https://www.tocquevillefinance.fr/funds/TOCQUEVILLE-PME/R/>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.